

L'avenir du sacerdoce en France

Article rédigé par *Renaud Birdulan*, le 21 juillet 2010

Avec 83 prêtres diocésains ordonnés en 2010 (88 après ajustements), l'Eglise de France atteint son plus faible chiffre depuis plus de 200 ans. Une situation préoccupante qui invite à l'analyse. Pourquoi un tel reflux historique ? L'examen du nombre de séminaristes français, année après année, diocèse par diocèse, séminaire par séminaire, permet de saisir ce qui se prépare, et peut-être aussi les raisons et les moyens de remonter la pente.

En cette année 2010, l'Église de France fait cette amère constatation : les statistiques des ordinations diocésaines ou assimilées, qui sont désormais connues, font état de 83 ordinations diocésaines, auxquelles on peut ajouter trois ordinations pour la Communauté Saint-Martin – dont les prêtres exercent généralement des ministères diocésains – et même deux ordinations pour la Communauté Saint-Thomas-Becket. Précisons que cette dernière pourrait tout aussi bien être classée dans la galaxie dite *traditionnelle*, dans la mesure où elle est de plus en plus bi-formaliste (cf. *Motu Proprio Summorum Pontificum* du 7 juillet 2007, qui distingue, dans l'unique rite romain la forme *ordinaire* (usage des livres liturgiques rénovés après le concile Vatican II) et la forme *extraordinaire* (usage des livres liturgiques antérieurs à cette rénovation).

Ce nombre, même ainsi augmenté à 88, est le chiffre le plus bas des ordinations sacerdotales en France depuis la fin de la Révolution, et, en particulier, depuis le rétablissement du culte catholique en 1801 (concordat napoléonien). On peut légitimement craindre que ce mauvais chiffre soit dépassé dans les prochaines années, d'autant plus qu'il faut se souvenir que le seuil historique et fatidique des 100 ordinations annuelles a été franchi il y a déjà plus de trente ans (1977 : 99 ordinations sacerdotales)...

Une décroissance historique

Quelques rappels statistiques permettent de mieux comprendre, sur le long terme, l'ampleur et la permanence d'un tel reflux.

En 1810, c'est-à-dire neuf ans après la signature du nouveau concordat, sous le Premier Empire, le redressement est déjà notable, car on dénombre 600 ordinations sacerdotales, et plus du double — 1400 — dix ans plus tard, en 1820, sous la Restauration. A la chute de Charles X, en 1830, ce chiffre a explosé atteignant le record historique de 2357 nouveaux prêtres. On compte encore 2039 ordinations en 1834. Elles se stabilisent ensuite au niveau très élevé d'environ 1300 par an entre 1845 et 1865, c'est-à-dire sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, un chiffre qui demeure stable au début de la III^e République, y compris durant les années 1880-1905, qui correspondent à la laïcisation des institutions, qui mènent à la loi de Séparation (ainsi en 1904 : 1518 ordinations).

On note une première baisse à la veille de la Grande Guerre (1909 : 1114 ; 1914 : 704), puis un redressement qui permet de nouveau de franchir allègrement les 1000 ordinations annuelles jusqu'en 1928 (1922 : 777 ; 1925 : 1042 ; 1928 : 1103). Cette progression est suivie d'un nouveau fléchissement, que les évêques affrontent courageusement en relançant une pastorale dynamique des vocations : de 890, en 1929, les ordinations sacerdotales atteignent le chiffre important de 1350, en 1938.

Après la Seconde Guerre mondiale, la décennie 1948-1958 — qui correspond aux dernières années du pontificat de Pie XII — est considérée à juste titre comme une période faste : 1951, 999 nouveaux prêtres ; 1956, 825. Même si l'on note déjà un fléchissement, le nombre de prêtres ordonnés demeure très élevé, et on est bien loin du véritable effondrement, qui va correspondre aux années dites du concile (Vatican II) : de fait, dès 1960, le nombre de prêtres ordonnés chaque année diminue brutalement (ils sont alors 565), et malgré un redressement provisoire en 1965 (646 prêtres ordonnés, l'année de la clôture du concile), la chute s'accélère et elle ne cessera plus : 1966, 566 ; 1968, 461...

Les événements de Mai 68 marquent une brisure qui apparaît nettement sur le graphique des statistiques des

ordination : de fait, leur nombre chute à 280 en 1970, à 246, l'année suivante en 1971, puis à 193 en 1972, à 161 en 1975... : chute très brutale... qui aboutit au seuil fatidique et historique de 99 (moins de 100) en 1977. A partir de cette date, la baisse continue, inexorable, certes moins forte, mais régulière (1983 : 95 ; 1986 : 94 ; 1995 : 96), tout en se stabilisant, depuis cette époque, autour de cent ordinations par an. De fait, après une légère embellie autour des années 2000 (142 en 2000), qui pouvait laisser penser à une amorce de redressement, la chute reprend, et le précipice n'est pas loin : 2005, 98 ; 2006, 94... jusqu'aux 83 (ou 88) nouveaux prêtres ordonnés en 2010.

Autre signe alarmiste : l'âge des prêtres diocésains

A ces chiffres concernant le nombre des ordinations sacerdotales, il faut ajouter celles du nombre de prêtres diocésains et surtout leur moyenne d'âge, évaluée en 2010 à plus de soixante-dix ans. L'évolution du nombre de prêtres diocésains depuis 1948 se passe de commentaires :

PRETRES DIOCESAINS DEPUIS 1948 (France métropolitaine)

- **1948 : 42 500**
- **1965 : 41 000**
- **1975 : 36 000**
- **1997 : 21 000**
- **2003 : 17 400**
- **2004 : 16 800**
- **2010 : 14 000** (âge moyen de 72 à 75 ans).

Une crise qui dure

Quelle conclusion générale peut-on tirer de ces statistiques ? Si l'on considère les cinquante dernières années, le fait le plus marquant et inédit dans l'histoire de l'Eglise catholique en France est la *permanence* et la *longévité* de ce qui constitue plus qu'une crise : l'image d'un borbier dont on n'arrive pas à s'extraire, semble plus adéquate que celle d'une fièvre passagère pour exprimer cette réalité vraiment préoccupante de l'extinction — à vue humaine — du clergé diocésain dans la France du III^e millénaire.

Ainsi, depuis le concile Vatican II, la baisse est continue, parallèle à la chute inexorable de la pratique religieuse, des enfants catéchisés... et aussi à celle de la démographie (due en grande partie à la contraception et à l'avortement). Bien entendu, la crise du mariage et de la famille ont des répercussions profondes sur la courbe des vocations... A ce sujet, on peut observer très facilement que le nombre de séminaristes est proportionnel au nombre de catholiques (pratiquants) et donc de familles catholiques.

Dans les évêchés de France, où l'optimisme postconciliaire de commande s'était estompé dans les années 80, c'est désormais la consternation avouée. Elle est partagée par tous les prêtres et par tous les catholiques... même par ceux qui annoncent cette inévitable catastrophe depuis 40 ans.

Voici des tableaux concernant le nombre des séminaristes. Le premier est un classement par diocèse, extrait des données fournies par le journal *La Croix* du 25 mai 2010. Le second est un classement par séminaire, car les séminaristes d'un diocèse peuvent faire leurs études à Rome, à Bruxelles, et ne pas se trouver dans leur séminaire diocésain ou régional. On lira avec attention les indications méthodologiques qui précèdent ce second tableau, d'où on conclura que les états ici présentés sont exacts mais avec une marge d'approximation. Ils confirment au total qu'il y a environ 700 séminaristes diocésains dits ordinaires pour les diocèses de France et 140 séminaristes dits extraordinaires (cette distinction entre ordinaires et extraordinaires fait référence au motu proprio précité *Summorum Pontificum*).

Séminaristes français par diocèse

(France métropolitaine)

Plus de 50 séminaristes : 2 diocèses

Paris : 70

Fréjus-Toulon : 58

De 31 à 40 séminaristes : 3 diocèses

Versailles : 34

Vannes : 34

Strasbourg : 33

De 21 à 30 séminaristes : 3 diocèses

Avignon : 29

Lyon : 23

Lille : 20

De 11 à 20 séminaristes : 9 diocèses

Aix-en-Provence et Arles : 19

Metz : 18

Grenoble-Vienne : 18

Belley-Ars : 15

Bordeaux et Bazas : 15

Evry-Corbeil-Essonnes : 14

Nanterre : 12

Nice : 12

Valence : 12

10 séminaristes : 8 diocèses

Angers, Beauvais Noyon et Senlis, Créteil, Luçon, Marseille, Orléans, Pontoise, Rouen.

9 séminaristes : 1 diocèse

Toulouse.

8 séminaristes : 3 diocèses

Arras, Cahors, Rennes.

7 séminaristes : 6 diocèses

Albi, Autun Chalon et Mâcon, Cambrai, Nantes, Poitiers, Quimper et Léon.

6 séminaristes : 6 diocèses

Chartres, Coutances et Avranches, Dijon, Evreux, Saint-Etienne, Tours.

5 séminaristes : 5 diocèses

Besançon, Clermont, Le Mans, Montpellier, Nancy et Toul.

4 séminaristes : 6 diocèses

Annecy, Blois, Laval, Reims, Tarbes et Lourdes, Troyes.

3 séminaristes : 15 diocèses

Aire et Dax, Ajaccio, Auch, Bourges, Châlons-en-Champagne, Digne Riez et Sisteron, Langres, Le Havre, Le Puy-en-Velay, Meaux, Nîmes Uzès et Ales, Perpignan-Elne, Sées, Soissons Laon et Saint-Quentin, Verdun.

2 séminaristes : 13 diocèses

Amiens, Bayonne Lescar et Oloron, Bayeux et Lisieux, Carcassonne et Narbonne, Chambéry Maurienne et Tarentaise, Gap, La Rochelle et Saintes, Limoges, Moulins, Saint-Brieuc et Tréguier, Saint-Claude, Saint-Denis, Sens-Auxerre.

1 séminariste : 10 diocèses

Agen, Angoulême, Belfort-Montbéliard, Nevers, Pamiers, Périgueux et Sarlat, Rodez et Vabres, Saint-Flour, Tulle, Viviers.

0 séminariste : 3 diocèses

Mende, Montauban, Saint-Dié

ANALYSE : 41 DIOCESES COMPTENT MOINS DE TROIS SEMINARISTES

- De 0 à 3 séminaristes : 41 diocèses
- De 4 à 6 séminaristes : 17 diocèses
- De 7 à 9 séminaristes : 10 diocèses
- De 10 à 15 séminaristes : 14 diocèses
- De 16 à 20 séminaristes : 4 diocèses
- De 21 à 30 séminaristes : 2 diocèses
- De 31 à 40 séminaristes : 3 diocèses
- Plus de 40 séminaristes : 2 diocèses

Séminaristes français par séminaires

Les chiffres qui suivent sur le nombre de séminaristes par séminaires tentent d'être aussi rigoureux que possibles, mais les sources sont parfois imprécises dans le détail. En tout cas, ils donnent des indications globales fiables. Il faut cependant observer quelques remarques préliminaires :

1/ Les statistiques du *Service français des vocations* indiquent une baisse des entrées dans les séminaires : 125 hommes sont entrés en première année de séminaire diocésain pour l'année 2009-2010, contre 139 l'année 2008-2009. Or le même Service des vocations indique curieusement une hausse pour la rentrée de 2009-2010 : 756 séminaristes en formation en 2009-2010, non compris les propédeutiques (si l'on additionne les chiffres donnés par *La Croix*, ils sont 757), alors qu'il n'y avait que 740 séminaristes en 2008-2009. En réalité, ces chiffres officiels comptabilisent à juste titre les étudiants de diverses communautés (essentiellement la Communauté de l'Emmanuel : une vingtaine), qui, après leur ordination, sont généralement insérés dans les rangs des prêtres diocésains. En revanche, ils comprennent aussi des religieux, des séminaristes étrangers envoyés par leurs diocèses pour une formation en France, et aussi, dans le cas du Séminaire français de Rome, des prêtres déjà ordonnés.

Par exemple, à Issy-les-Moulineaux, on compte 42 séminaristes ; en décomptant les religieux, il ne reste que 34 séminaristes diocésains. De même à Lille, il y a 36 séminaristes diocésains sur 52 étudiants... Par conséquent, si on prend la peine de comptabiliser le nombre des séminaristes destinés aux diocèses français, séminaire par séminaire, on obtient un total d'environ 680 séminaristes (723 avec les séminaristes de la Communauté Saint-Martin).

2/ Il peut y avoir quelques erreurs et omissions, notamment de séminaristes ayant un statut particulier. Pour établir une comparaison entre les séminaristes dits ordinaires et les séminaristes dits extraordinaires, à titre de pondération, les séminaristes du diocèse de Fréjus-Toulon qui se destinent à la forme extraordinaire de la liturgie ont été conservés du côté des ordinaires.

3/ Les années de séminaire sont généralement réparties en six ans de formation (premier cycle de philosophie : deux ans ; deuxième cycle de théologie : quatre ans, avec souvent une coupure d'un an de stage), ce qui correspond à moins d'une centaine de séminaristes diocésains français par année, et donc au mieux à une stabilisation des ordinations au niveau actuel.

4/ L'année de propédeutique, qui précède l'entrée en 1ère année de 1er cycle n'est pas comptée (de même que dans la comparaison avec les séminaires de la forme extraordinaire, on n'a pas compté l'année dite de spiritualité).

Séminaire de Fréjus-Toulon

Diocèse : Toulon

62 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Paris

Diocèse : Paris

Nombre de séminaristes (voir plus bas pour ceux en Belgique de la maison Notre Dame de la Strada) : 57 séminaristes diocésains français

Séminaire de Lyon

Diocèses : Lyon, Saint-Étienne, Annecy, Chambéry, Autun, Belley-Ars, Valence, Viviers, Grenoble, Clermont-Ferrand, Belfort, Besançon, Saint-Claude, Dijon, Le Puy

54 séminaristes diocésains français ;

Séminaire de Toulouse

Diocèses : Toulouse, Albi, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Mende, Nîmes, Pamiers, Rodez, Montauban, Auch, Cahors, Guadeloupe, Saint-Flour, Tarbes, Bayonne, Dax

51 séminaristes diocésains français.

Séminaire d'Orléans

Diocèses : Tours, Blois, Orléans, Chartres, Nevers, Bourges, Sens-Auxerre

40 séminaristes diocésains français

Séminaire de Lille

Diocèses : Lille, Arras, Cambrai, Soissons, Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes, Langres

36 séminaristes diocésains français

Séminaire Saint-Sulpice (Issy-les-Moulineaux)

Diocèses : Nanterre, Saint-Denis, Créteil, Evry, Pontoise, Rouen, Le Havre, Évreux, Amiens, Beauvais, Fort-de-France, Ajaccio

34 séminaristes diocésains français.

Séminaire Français de Rome

33 séminaristes diocésains français.

Séminaire universitaire des Carmes (Paris)

32 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Rennes

Diocèses : Rennes, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc

31 séminaristes diocésains français

Studium Notre-Dame de Vie (Vénasque)

30 séminaristes diocésains français environ

Institut d'études théologiques (IUT) de Bruxelles

30 séminaristes diocésains français

Séminaire de Strasbourg

Diocèse : Strasbourg

30 séminaristes diocésains français

Séminaire de Nantes

Diocèses : Angers, Laval, Le Mans, Luçon, Nantes, Port-Louis (Maurice), Saint-Denis (Réunion), Port-Victoria (Seychelles), Rodrigues

29 séminaristes diocésains français

Séminaire de Marseille (Aix-en-Provence)

Diocèses : Aix, Ajaccio, Marseille, Digne, Gap

25 séminaristes diocésains français

Séminaire de la Société Saint Jean-Marie Vianney (Ars)

Diocèses : Belley-Ars et autres diocèses français et étrangers

24 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Metz

Diocèses : Metz, Nancy, Saint-Dié, Verdun

21 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Bordeaux

Diocèses : Bordeaux, Agen, Périgueux, Angoulême, La Rochelle, Limoges, Tulle

20 séminaristes diocésains français

Séminaire de Versailles (Maison Pierre de Porcaro)

Diocèse : Versailles

13 séminaristes diocésains français

Séminaire de Caen

Diocèses : Bayeux et Lisieux, Coutances, Sées

13 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Nice (séminaire de Laghet)

Diocèses : Nice, Monaco

5 séminaristes diocésains français (et 2 pour Monaco).

Séminaire de Poitiers

Diocèse : Poitiers

7 séminaristes diocésains français.

Communauté Saint-Martin

43 séminaristes français, destinés aux diocèses français.

ECLAIRAGES :

Séminaristes extraordinaires français assimilables à des séminaristes diocésains :

. 136 séminaristes français (dont 49 pour la Fraternité Saint-Pie X)

Étudiants en année préparatoire (propédeutique)

Le décompte exact est ici pratiquement impossible. En outre, le nombre des étudiants s'amenuise considérablement au cours de cette année de discernement, ce qui est normal. Compte tenu des chiffres rassemblés, il est raisonnable d'évaluer le nombre des jeunes gens représentant des vocations de la forme ordinaire qui se sont déclarées à la rentrée de 2009, et qui sont rentrés dans des propédeutiques ou année équivalente, à 140 étudiants (entre 130 et 150), pour aboutir l'an prochain à l'entrée en 1^{ère} année de 1^{er} cycle d'une centaine de séminaristes. Les étudiants en année de spiritualité des séminaires de la forme extraordinaire étaient, de leur côté, 40 au début de cette année académique.

Rapport entre vocations françaises ordinaires et extraordinaires

A/ *Ordinations* : 84,6% d'ordinaires pour 15,4% d'extraordinaires, soit 83 ordinations ordinaires pour les diocèses français en 2010 (88 avec 3 ordinations pour la Communauté Saint-Martin et 2 pour la Communauté Saint-Thomas-Becket), tandis que 16 prêtres français ont été ordonnés pour la forme extraordinaire du rite romain (dont 8 pour la Fraternité Saint-Pie X).

B/ *Séminaristes* : 83,7% d'ordinaires pour 16,2% d'extraordinaires, c'est-à-dire, à la rentrée 2009/2010, 680 ordinaires — 723 avec la Communauté Saint-Martin — et 140 extraordinaires.

C/ *Étudiants en année préparatoire* : environ 77% d'ordinaires pour 23% d'extraordinaires : à la rentrée 2009/2010, on compte approximativement 140 ordinaires en propédeutique, et 40 extraordinaires en spiritualité.

[Sources : *La Croix*, Service national des vocations-CEF]
